



EAU & ASSAINISSEMENT

Station de l'eau : des installations modernisées désormais en service

Officiellement inaugurés le 1er décembre 2025, les équipements modernisés sont en fonctionnement depuis mai, offrant déjà une meilleures performance du service.

Publié le 1 Décembre 2025

Construite à la fin des années 60, la station d'eau potable de Limoges Métropole, située dans le quartier de La Bastide à Limoges vient de faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de sécurisation des bâtiments, représentant un investissement de plus de 1,9 millions d'euros pour la Communauté urbaine. Une seconde phase de travaux a été menée pour rénover et sécuriser les toitures avec la pose de panneaux photovoltaïques soit un investissement supplémentaire de 1,1 millions d'euros.

INAUGURATION DES INSTALLATIONS MODERNISÉES - 1ER DÉCEMBRE 2025



Des travaux pour pérenniser un équipement stratégique

La station de l'eau permet de produire l'eau qui alimente quelque 200 000 habitants de l'aire urbaine et au-

delà. En 2021, la Communauté urbaine a décidé d'engager un **programme de rénovation et de sécurisation** de cet équipement dans l'objectif de pérenniser et de conforter cette infrastructure stratégique. Le process de traitement d'eau avait été mis aux normes européennes en 1998 et optimisé régulièrement par la suite, mais les bâtiments n'avaient jamais été rénovés de manière significative depuis leur construction.



Dans ce programme d'investissements, deux tranches de travaux avaient été programmées, dont une tranche ferme évaluée à plus de 1,9 millions d'euros HT pour rénover et sécuriser des bâtiments, complétée par une tranche optionnelle relative à la rénovation et la sécurisation des toitures estimée à 400 000 d'euros HT. À l'occasion du diagnostic des couvertures, il est apparu que l'ensemble des étanchéités était dégradé. Ces constatations nécessitaient d'intervenir afin de les remplacer.

Suite à l'explosion du coût de l'énergie en 2022, **Limoges Métropole a alors investi dans une plateforme photovoltaïque** pour réduire sa facture, portant le montant de la tranche conditionnelle à 1 100 000 € HT. Une subvention de 627 750 € a été accordée au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Quels travaux ont été réalisés ?

Ce programme a permis de réaliser en trois ans les travaux envisagés : sécuriser la structure du bâtiment de pompage, sécuriser des accès et améliorer la performance thermique des locaux, mais aussi rénover les toitures, réduire la facture électrique grâce à la production photovoltaïque et enfin améliorer le confort thermique des bureaux particulièrement exposés au soleil.

Pour la 1ère phase : rénovation et sécurisation du bâti

- › Remplacement de la toiture (charpente + couverture), traitement des façades du bâtiment de pompage,
- › Amélioration thermique du bâtiment décanteur et remplacement des menuiseries,
- › Réfection du hall d'entrée pour un meilleur accueil des groupes de visite,
- › Création d'un centre de supervision et de sécurisation des accès avec contrôle d'accès,
- › Modification des installations de chauffage avec mise en place d'une gestion technique contrôlée,
- › Traitement

Pour la 2e phase : Rénovation des toitures et panneaux photovoltaïques

- › Désamiantage des zones de couvertures concernées,
- › Remplacement du bac acier, isolation et réfection complète de la couverture du bâtiment décanteur, renforcement de structure pour accueillir les panneaux photovoltaïques,
- › Isolation et réfection totale de la couverture du bâtiment filtre à sable,
- › Réfection complète de la couverture des bureaux,
- › Installation de garde-corps périphérique et plateforme d'accès en sécurité aux toitures,
- › Installation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments décanteur et filtre à sable, installation d'une ombrière pour les bureaux.

Gain sur la production d'énergie renouvelable

624 panneaux installés en toiture soit une centrale de 281 kilowatt-crête (kWc).

290 panneaux (double face) posés en ombrière soit une centrale de 130 kWc.

Total : 914 panneaux sur environ 1800 m² soit une puissance de 411 kWc, soit 330 kilovoltampère (kVA).

Cette installation photovoltaïque devrait assurer la couverture des besoins du site en autoproduction estimée à 9 % en moyenne malgré un fonctionnement 24h/24 des installations, mais avec une couverture à 60 % durant les heures les plus ensoleillées. Un retour sur investissement attendu sous 8 ans.

La rénovation des deux cuves du château d'eau

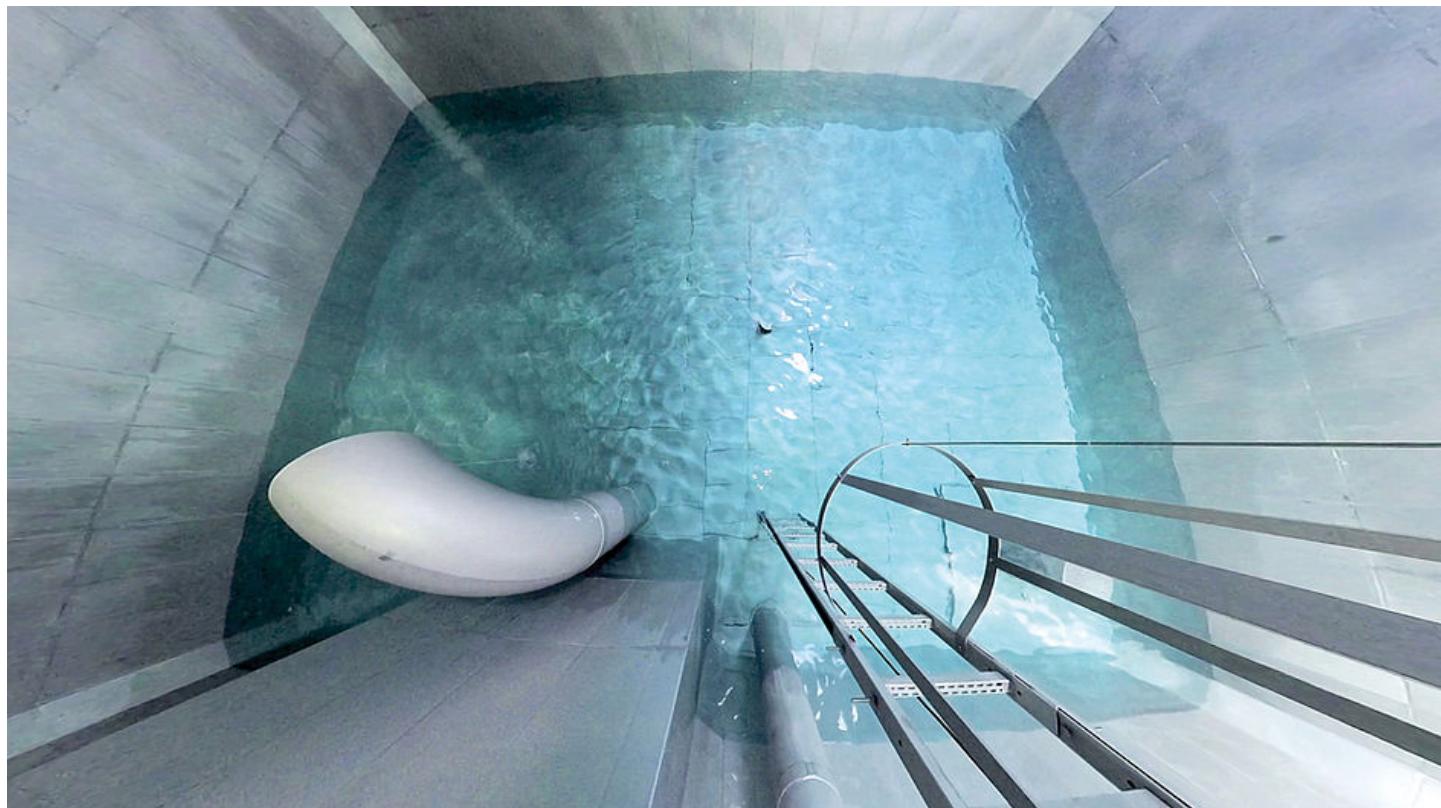
En parallèle deux phases de travaux de rénovation des deux cuves du château d'eau ont été réalisés.

Le revêtement des deux cuves en résine armée était vétuste et devait être repris. La solution technologique de cuvelage inox breveté non adhérent a été retenue, de par sa durée de vie permettant de limiter les interventions sur les ouvrages et donc de protéger durablement l'ouvrage en béton.

Limoges Métropole a assuré la maîtrise d'œuvre en interne et a pris l'attache d'autres collectivités qui avaient mis en oeuvre cette technologie de cuvelage non adhérent, comme Eau de Paris et Vierzon, afin de recueillir leur retour d'expérience.

Le coût global des travaux pour cette technologie est plus onéreux qu'une solution classique en résine armée. Néanmoins, l'investissement, à hauteur d'un million d'euros aura une **durée de vie de 50 ans minimum**. À l'inverse, une résine classique doit être renouvelée en moyenne tous les 20 ans. Ainsi, la continuité du service est améliorée puisque les périodes d'immobilisation pour des travaux de plusieurs mois sont divisées par deux.

Aussi, les bénéfices sont la durabilité du matériau, l'innocuité vis-à-vis de l'eau et l'augmentation de la durée de vie du béton.



Un investissement durable au bénéfice de la qualité de l'eau pour les administrés

Chiffres clés pour une cuve

625 M³ de volume d'eau par cuve

900 plaque d'Inox

1,2 km se soudures

Les principales dates du projet

Travaux 1^e phase :

Entre le 5 juin 2023 et le 4 novembre 2024

Travaux 2^e phase

Entre le 8 juillet 2024 et le 12 mars 2025

Travaux des deux cuves du château d'eau

De juin 2023 à février 2025

“

L'inauguration de ces travaux marque une étape essentielle pour la sécurisation et la modernisation de notre station de la Bastide, un équipement stratégique qui garantit l'accès à une eau de qualité pour plus de 200 000 habitants. En intégrant une production photovoltaïque, nous affirmons notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des coûts (baisse de 14% d'achat électrique), tout en renforçant la résilience de nos infrastructures. Ce projet illustre notre volonté d'investir pour l'avenir, en conjuguant performance, sécurité et responsabilité environnementale.

Philippe JANICOT Vice-président en charge du Cycle de l'eau, de la gestion de l'eau pluviale, de l'assainissement et de la démarche qualité
